

Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

Envoyé en préfecture le 26/06/2020

Reçu en préfecture le 26/06/2020

Affiché le 26/06/2020



ID : 048-214800567-20200623-DE2020_30-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance :	23/06/2020
date de convocation :	16/06/2020

n° de délibération :	DE2020 - 30
----------------------	-------------

nombre de conseillers en exercice :	11
présents :	9
suffrages exprimés :	10 (pour-10, contre-0)
abstention :	0

objet de la délibération :	Création de poste d'agent de maîtrise
----------------------------	----------------------------------------------

Le vingt-trois juin deux mille vingt, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel		excusée	
CORDESSE Marianne	X		X
MEYRUEIX Franck		excusé, pouvoir à BONICEL Pascale	
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois ;

Considérant la nécessité de créer 1 (un) emploi d'agent de maîtrise ;

Madame le Maire propose à l'assemblée la création de 1 (un) emploi d'agent de maîtrise territorial, permanent, à temps complet, et la suppression du poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE d'adopter la modification du tableau des emplois et de l'actualiser au 01/07/2020 comme suit :

FILIERE	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	Situation au 30/06/2020	POSTE			Création de poste	Suppression de poste	Situation au 01/07/2020
					Temps complet (35h)	Temps non complet				
						nb postes	nb postes			
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1					1
Technique	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise					1		1
Administrative	B	Rédacteur territorial	Rédacteur	1	1					1

Envoyé en préfecture le 26/06/2020

Reçu en préfecture le 26/06/2020

Affiché le 26/06/2020

ID : 048-214800567-20200623-DE2020_30-DE



Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget ;

DONNE MANDAT à Madame le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme,
Le Maire

